



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 24 : Initiatives prioritaires en matière de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

APPROCHE STRATÉGIQUE POUR FAIRE FACE AUX RISQUES QUE PRÉSENTENT LES OISEAUX POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION

(Note présentée par la République de Corée)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Alors que les risques aviaires augmentent en raison de l'effet des changements climatiques sur les habitats et les schémas migratoires des oiseaux, de nombreux États adoptent des systèmes de radiodétection des oiseaux comme outils de sécurité préventive. Toutefois, l'absence de spécifications techniques et d'orientations opérationnelles établies par l'OACI a conduit à une mise en œuvre incohérente et à des difficultés opérationnelles. Pour que l'action mondiale de prévention des impacts d'oiseaux soit plus efficace, l'OACI est invitée à élaborer des spécifications techniques et des lignes directrices opérationnelles sur ces types de systèmes qui seraient harmonisées à l'échelle internationale.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- exhorter l'OACI à renforcer les stratégies mondiales de lutte contre le risque aviaire en élaborant des spécifications techniques et des lignes directrices opérationnelles sur les systèmes de radiodétection des oiseaux, qui définiraient clairement les responsabilités en matière de détection, d'analyse, d'alerte et de prise de décision en vol ;
- demander à l'OACI d'ajouter ces spécifications et lignes directrices dans le chapitre 6.4 (« Systèmes de détection ») du *Manuel des services d'aéroport* (Doc 9137), partie 3, *Gestion du péril animalier*, pour que les États membres puissent participer à l'effort collectif à cet égard en mettant en œuvre des modèles harmonisés, évolutifs et adaptables au niveau local.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique <i>Chaque vol est sûr et sécurisé</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Non déterminées.
<i>Références :</i>	Annexe 14 – Aéroports, volume I – <i>Conception et exploitation technique des aéroports</i> Doc 10004, <i>Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde</i> Doc 9981, <i>Procédures pour les services de navigation aérienne – Aéroports</i> Doc 9137, <i>Manuel des services d'aéroport</i> , partie 3, <i>Gestion du péril animalier</i>

1. INTRODUCTION

1.1 Les effets sur la sécurité de l'aviation des modifications structurelles des écosystèmes induites par les changements climatiques se font de plus en plus sentir. En particulier, les changements survenant dans les habitats et le comportement migratoire des oiseaux augmentent le risque aviaire dans les aéroports et les zones avoisinantes.

1.2 Les impacts d'oiseaux constituent aujourd'hui un grave problème sur le plan de la sécurité et entraînent des répercussions économiques importantes, puisqu'ils sont à l'origine de nombreux accidents mortels et occasionnent des pertes annuelles de plus d'un milliard de dollars pour le secteur de l'aviation. Environ 96 % des impacts se produisent aux aéroports ou à proximité, d'où l'urgence de mettre en place des mécanismes perfectionnés de surveillance et d'intervention.

1.3 De nombreux États membres ont commencé à mettre en place des systèmes de radiodétection des oiseaux, passant ainsi de la dissuasion physique conventionnelle à une surveillance et une analyse des risques en temps quasi réel assistées par la technologie. Ces systèmes sont de plus en plus perçus comme constituant une approche intéressante sur les plans scientifique et préventif pour renforcer la sécurité de l'aviation.

1.4 Comme les risques aviaires sont étroitement liés aux six objectifs stratégiques du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP), il faut mettre en place une stratégie concertée et mondiale axée sur la technologie, les procédures et la coordination institutionnelle.

2. ANALYSE

2.1 Même si leur utilisation est de plus en plus répandue à l'échelle mondiale, l'OACI n'a pas encore établi de spécifications techniques ou de lignes directrices opérationnelles pour les systèmes de radiodétection des oiseaux, ce qui pose des problèmes pratiques en matière d'évaluation, de mise en service et d'intégration des systèmes.

2.2 La République de Corée a été confrontée à ces problèmes lors de la mise en œuvre de projets pilotes et de leur application à grande échelle. Pour y remédier, elle a élaboré et appliqué ses propres spécifications techniques nationales sur les systèmes de radiodétection des oiseaux, mais convient que pour aider les États, il faut que de telles spécifications soient harmonisées au niveau mondial.

2.3 De plus, les systèmes de radiodétection des oiseaux ne sont pas des outils autonomes. Il est essentiel de mettre en place un mécanisme d'intervention intégré reliant les exploitants d'aéroports, les fournisseurs de services de navigation aérienne et les exploitants de compagnies aériennes. Cela permettrait la communication d'informations en temps réel, la diffusion d'alertes et la prise de décisions opérationnelles de manière coordonnée. Un modèle comparable est le format de compte rendu mondial (GRF) pour l'évaluation de l'état des pistes, qui favorise la coordination entre les différentes parties concernées.

2.4 En outre, les solutions d'analyse du risque aviaire fondées sur l'intelligence artificielle (IA) jouent un rôle de plus en plus important. Elles exploitent les données historiques et en temps réel des systèmes radar pour prévoir l'activité des oiseaux en fonction du temps et des conditions météorologiques, ce qui permet de renforcer la capacité à lancer des alertes précoces et à améliorer la planification opérationnelle. Ces capacités rendent la prévention des impacts d'oiseaux mieux ciblée et plus efficace.